



Rencontre avec...

Jim Kennedy
Spécialiste Habitat d'urgence
CARE Haïti



Interview réalisée par Sabine Wilke
CARE Haïti, décembre 2010



Près d'un an après le séisme, à quelles difficultés se confrontent les associations humanitaires pour préparer la population à faire face à d'autres catastrophes ?

Essayer d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les réponses d'urgence ou dans les programmes de développement à long terme a toujours été, bizarrement, un gros problème dans un pays qui est sujet à des cycles courts de différents types de catastrophes naturelles. Le premier rapport sur la réduction des risques de catastrophes en Haïti a été écrit par Fred Cuny en 1982. Il mentionne clairement, par exemple, le besoin en sangles anti-ouragan (des petits morceaux de métal galvanisé reliant les joints des maisons). Mais 28 ans plus tard, il est toujours difficile de trouver ce matériau bon marché et efficace sur les marchés en Haïti – alors que c'est un matériau de construction standard en Amérique du Nord (il est même possible de commander sur www.amazon.com!)

En même temps, il est clair que les familles qui peuvent construire quelque chose ne vont pas attendre les ONG. Même dans les premières semaines on voyait des gens qui construisaient des abris provisoires ou des maisons permanentes (et, à Port-au-Prince, il y a de plus en plus de stands sur les bords de la route qui vendent des sacs de ciment ou des blocs de béton). Ce sont les familles elles-mêmes qui ont fait ce choix de matériaux (blocs de béton, ciment) pour mieux se

protéger contre les cyclones et les ouragans. Le problème, c'est que des matériaux de mauvaise qualité sont utilisés dans la construction, et les gens ne comprennent pas les principes de la construction sûre assurée par l'utilisation de ces matériaux nouveaux et « modernes ».

C'est cette combinaison (de matériaux de mauvaise qualité et mal conçus) qui a largement contribué aux destructions à grande échelle pendant le séisme.

Donc le défi majeur d'aujourd'hui et à l'avenir est de s'assurer que les familles qui construisent ou construiront leur propre maison (et c'est bien comme ça que la plupart des maisons seront reconstruites) puissent le faire en comprenant les forces et faiblesses des différents matériaux et modèles et les risques qu'ils encourent avec telle ou telle catastrophe naturelle, et aussi que ces familles aient les ressources nécessaires pour utiliser cette information à long terme.

Quelles sont les caractéristiques principales des abris temporaires qui sont en train d'être construits en Haïti ?

Les abris transitoires (pas temporaires !) ont plusieurs fonctions. Tout d'abord, ils rendent leur dignité et leur intimité à des familles qui ont été traumatisées par la perte de leur maison, et qui ont vécu, pour beaucoup, le décès ou les blessures de proches.



Les abris sont transitoires, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés dans certains cas comme base pour une reconstruction permanente, ou servir de lieu de vie pendant quelques années, pendant lesquelles les familles construisent autre chose avec d'autres matériaux. Les abris peuvent aussi être déplacés, et s'adapter. On peut aussi y rajouter des pièces. En termes de réduction des risques de catastrophes en particulier, les abris tentent de remplir deux fonctions. D'abord, ils possèdent plusieurs caractéristiques de résistance aux risques – contreventement, sangles... et leur résistance aux risques a été testée par l'ONU. Deuxièmement, ces caractéristiques de résistance aux risques sont très visibles. Nous espérons donc qu'ils serviront d'exemple pour les personnes qui veulent construire par eux-mêmes.

Quel est le processus de montage de ces abris ? (fabrication des matériaux, nombre d'ouvriers de construction nécessaires, choix des terrains...)

Les abris transitoires sont en partie préfabriqués par des entreprises locales. Ils arrivent par camion dans les communautés touchées par le séisme, sous forme de panneaux. Les panneaux et autres matériaux sont distribués aux familles de bénéficiaires, qui les emmènent sur les terrains où ils ont

l'intention de construire. Dans les jours suivants, des menuisiers et des techniciens (supervisés par des ingénieurs) rendent visite aux familles et les aident à monter les pièces et s'assurent que les abris sont montés de la manière la plus forte et la plus résistante aux catastrophes possible. En général, les menuisiers travaillent par deux, et les familles doivent amener 5 personnes valides pour participer à la construction.

Les bénéficiaires identifient eux-mêmes les sites, mais en réalité il existe un long processus qui implique les bénéficiaires, les autres membres de la communauté et les autorités locales, au cours duquel il est vérifié que la permission et l'autorisation de construction sur la terre ont bien été données au bénéficiaire.

Les ingénieurs de CARE veillent également à ce que le terrain soit assez sûr pour permettre la construction d'un abri : on ne peut pas construire un abri sur le lit d'une rivière, ou dans une zone à haut risque de glissement de terrain par exemple. Puis, avant la livraison des matériaux, le personnel de CARE travaille avec chaque famille pour s'assurer qu'il y a assez de place pour construire les abris (en comprenant le déblaiement des débris et gravats).